

Facturation du PPS

- Le Plan Personnalisé de santé est rédigé avec la présence systématique du **médecin traitant**

Éléments de facturation

Patient de 75 ans et +

Forfait **100 €** / écriture de PPS

Equipe pluriprofessionnelle composée de :

2 professionnels de santé

OU

3 professionnels de santé

✚ Médecin traitant	60 €	✚ Médecin traitant	40 €
✚ Infirmière ou Pharmacien ou Kiné	40 €	✚ Infirmière	30 €
		✚ Pharmacien ou Kiné	30 €

Code Acte **PPS**

(PPH pour les pharmaciens)

Pour les personnes
âgées de moins de
75 ans,
rapprochez-vous
de PALEX pour la
facturation